



Laon, le 4 novembre 2016

## Communiqué de presse

### Commémoration de l'Armistice 1918 et hommage à tous les « Morts pour la France »

Vendredi 11 novembre 2016

**Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 permettent de rendre un hommage solennel à tous les anciens combattants et à toutes les victimes de guerre, mais tout particulièrement à ceux de 1914-1918. Elles sont le symbole de l'union entre les différentes générations du monde combattant et traduisent l'attachement de notre peuple à sa mémoire collective.**

Pour commémorer l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 « journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix ». En 2012, une loi élargit la portée de cette journée à l'ensemble des Morts pour la France pendant et depuis la Grande Guerre, notamment en opérations extérieures.

Ce jour d'hommage et de recueillement donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux Morts des communes de France. Dans le département de l'Aisne, les membres du corps préfectoral participeront aux manifestations suivantes :

<b>9 h 45</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. LEAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry. (Cimetière militaire britannique de Montreuil-aux-Lions)
<b>10 h 15</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de Soissons. (Monument de la Grande Guerre, cimetière de Soissons)
<b>10 h 30</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de Mme DAVERTON, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Place de l'hôtel de ville à Saint-Quentin)
<b>11 h 00</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. BASSELIER, préfet de l'Aisne. (Monument aux Morts de Laon)
<b>11 h 00</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de Soissons. (Monument aux Morts, place Fernand Marquigny à Soissons puis monument des Anglais, rue de la Bannière à Soissons)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet02

<b>11 h 00</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins. (Monument aux Morts, place des Anciens Combattants à Vervins)
<b>12 h 00</b>	Remise de la Légion d'Honneur à M. ATKINSON, ancien surintendant du cimetière militaire américain de Bois Belleau, en présence de M. LEAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry. (Salon de l'hôtel de ville de Château-Thierry)
<b>14 h 30</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 et inauguration du monument aux Morts de Nauroy, en présence de Mme DAVERTON, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Monument aux Morts de Nauroy)
<b>14 h 30</b> <b>15 h 45</b> <b>16 h 00</b>	Commémoration de l'Armistice de 1918, en présence de M. LEAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry : - cérémonie œcuménique (temple protestant de Château-Thierry) - dépôt de gerbe (plaque du 153 <sup>e</sup> RI, place de l'hôtel de ville à Château-Thierry) - cérémonie d'hommage (monument aux Morts de Château-Thierry)
<b>17 h 00</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. OLIVIER, sous-préfet de Soissons. (Monument aux Morts de Presles-et-Boves)
<b>18 h 00</b>	Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, en présence de M. BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins. (Monument de la Victoire et de la Paix, place Victor Hugo à Hirson)